

Restructuration de la Section soutien aux usagers - Direction des services aux usagers (DSU)

Le 5 mai dernier a été annoncée la mise en place de l'une des dernières phases de la restructuration de la DSU : celle de la Section du soutien aux usagers. À la suite de l'analyse des tâches de ses techniciens et des processus de son équipe, Susanne Brillant a élaboré une nouvelle façon d'offrir les services en adéquation avec la vision de la DSU tout en respectant les objectifs fixés initialement pour la restructuration de la DSU. Au cours des derniers mois, elle a travaillé en collaboration avec Chantal St-Louis afin de développer une structure cohérente avec celle de la Direction des services-conseils et d'assurer une harmonie de l'offre de service de ces deux équipes.

Cette restructuration, qui touche essentiellement le volet technique du travail des techniciens en documentation de la section, prévoit le développement de pools d'expertise qui permettront de développer des méthodes de travail, des outils et des solutions dans l'un ou l'autre des champs de compétence suivants : formation, gestion des collections, information géographique, statistiques et données géospatiales et, éventuellement, diffusion de la recherche. Chaque technicien fera partie d'un pool d'expertise et pourra s'investir dans un champ de compétence pour développer davantage ses connaissances et ses habiletés.

Pour l'utilisateur, cette restructuration sera transparente puisque le volet référence (aide à la recherche) ne sera que peu touché. En effet, mis à part l'aide à la recherche au quatrième étage qui se fera directement dans les bureaux des techniciennes ainsi que la mise en place en septembre d'un service de référence à distance par clavardage, l'utilisateur continuera à bénéficier du même service de référence, et selon les mêmes modalités. Tous les techniciens de l'équipe continueront à participer à ce volet de service tel qu'ils le faisaient auparavant.

Le nouveau modèle sera graduellement déployé au cours de l'été et un comité de suivi sera créé afin d'accompagner la mise en place de ce modèle et de faire les ajustements nécessaires au besoin. Nous sommes convaincus que cette nouvelle structure répondra mieux aux besoins des usagers et des professionnels de la BUL, et qu'elle permettra aux membres de l'équipe de devenir de réels experts techniques dans leur champ d'expertise.

Le Bureau du droit d'auteur fête son 1er anniversaire !

Le 2 juin 2014, le Bureau du droit d'auteur entreprenait ses activités. Voici quelques faits saillants sur les services développés par les quatre membres de l'équipe et l'adhésion des usagers :

- le service-conseil a répondu à 2 468 questions
- le site web a été consulté 10 313 fois par 5 436 utilisateurs différents
- 3 vidéos explicatives ont été développées
 - [Comment procéder pour la reproduction et diffusion d'œuvres protégées à des fins d'enseignement](#)
 - [Besoin d'aide pour l'ajout d'articles?](#)
 - [Besoin d'aide pour l'utilisation d'images?](#)
- 44 formations/séances d'information ont été offertes pour un total de 1 048 personnes formées/informées
- 93 % (1455/1565) des recueils sur support papier ont été vérifiés pour les sessions d'automne 2014 et d'hiver 2015 et des rétroactions personnalisées aux enseignants ne se conformant pas à la politique sur l'utilisation équitable de l'université » ont été acheminées
- 175 sites web de cours ENA ont été vérifiés pour l'été et l'automne 2014 ; 80 sites web de cours ENA pour l'hiver 2015 sont en cours; à noter que 31 % de ces vérifications ont fait l'objet d'une demande de la part d'un enseignant
- 846 numérisations ont été réalisées afin de permettre aux enseignants de déposer des documents dans leurs sites web de cours selon les règles de la [Politique relative à l'utilisation de l'œuvre d'autrui](#)
- 943 demandes d'autorisations particulières ont été effectuées afin de libérer les droits d'auteur au-delà de ce que permet la Politique

La direction de l'UL a requis certaines activités supplémentaires de la part du BDA, dont la vérification de la conformité des recueils sur support papier imprimés après le 1er juin 2014. La réalisation de cette tâche dans un délai tributaire des dates d'audience de la poursuite intentée par Copibec n'aurait pu être complétée sans l'aide précieuse des personnes suivantes : Alexandre Guay, Odette Mercier, Geneviève Bourgeois, Karine Morin, Marie-France Homier, Chantal Roy, Janie Beaumont, Marie Bourdeau, Mylaine Lemay, Élise Nadeau et Marie-Claude Pellerin. Un grand merci pour votre soutien à l'équipe du BDA !

À titre d'information, 3 jugements sur des questions préliminaires relativement à la poursuite intentée par Copibec ont été rendus jusqu'à maintenant en faveur de l'Université. Les prochaines audiences auront lieu au cours du mois de juin et porteront sur l'admissibilité du recours collectif, soit la procédure choisie par Copibec pour intenter son litige.

L'équipe du BDA poursuivra donc avec enthousiasme et conviction ses activités. N'hésitez pas à leur faire connaître vos besoins en matière de droit d'auteur (Formations? Outils? Etc.). L'équipe est disponible pour appuyer tous les secteurs de la BUL.

Projets financés par le Fonds de développement de la Bibliothèque

Le Comité directeur du Fonds de développement de la Bibliothèque s'est réuni le 17 avril dernier afin de sélectionner les projets à retenir pour l'exercice 2015-2016. Les projets ont été regroupés sur trois axes majeurs de développement : les collections (acquisition, numérisation, diffusion, valorisation et interprétation); les services à l'utilisateur (soutien à l'enseignement et appui à la réussite) et les espaces.

Au terme de sa rencontre, le comité a recommandé le financement de 14 projets par le Fonds de développement de la Bibliothèque pour un montant total de 308 900 \$. Ci-dessous, la liste des projets retenus :

1. Une bibliothèque virtuelle commune aux BU - Projet pilote d'acquisition initiée par l'utilisateur (PDA) en consortium BCI
2. Acquisition de l'International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences
3. Acquisition de la collection 14-15 de livres électroniques de Wiley
4. Acquisition de la revue Géotechnique – Rétrospectif électronique
5. Acquisition de Loeb Classical Library Online
6. Acquisition de « Thieme Clinical Collection » 2015
7. Acquisition de Pathobiology of Human Disease – Encyclopedia
8. Acquisition de Encyclopedia of Pharmaceutical Science and Technology
9. Valorisation des collections – Expositions 2015-2016
10. Soutien pour les acquisitions de monographies en sciences de la santé
11. Poursuite du projet pilote « Carrefour d'apprentissage » : Séances de formation et ateliers d'aide en français et ateliers en bureautique
12. Un écrivain en résidence à l'UL – Projet conjoint Bibliothèque et Faculté des sciences de l'éducation
13. De la didactique à la didacTIC : acquisition de tablettes électroniques munies d'applications pédagogiques et activités d'animation
14. Aménagement d'un secteur spécifique d'espaces de travail silencieux au 5e à la Bibliothèque du Bonenfant

Les membres du comité tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont soumis des projets et souhaitent bonne chance pour la réalisation des projets retenus.

Nouvelle politique des trois organismes subventionnaires sur le libre accès

La Bibliothèque de l'Université Laval se réjouit de l'adoption de la **politique sur le libre accès aux publications** par les trois organismes subventionnaires de la recherche au Canada, soit le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Adoptée le 23 mars 2015, cette politique facilitera à l'ensemble de la population l'accès à de l'information scientifique de haute qualité financée par le gouvernement canadien. En outre, elle permettra d'accroître l'accès aux résultats des travaux de recherche financés par les organismes, ainsi que la diffusion et l'échange de ces résultats. Vous pouvez [consulter la politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#) sur le site science.gc.ca.

Nomination au Comité exécutif du Conseil d'administration de l'Université Laval

Le Conseil d'administration de l'Université Laval a fait et approuvé la recommandation de nommer Loubna Ghaouti comme membre du Comité exécutif de l'UL, pour la période du 16 avril 2015 au 15 avril 2017 inclusivement.

La direction de la Bibliothèque

Ensemble, écrivons l'avenir !